



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

budget

Question écrite n° 39412

Texte de la question

M. Philippe Meunier appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, sur le récent rapport de la Cour des comptes intitulé «Résultats et gestion budgétaire de l'État - Exercice 2012». La Cour des comptes recommande de «justifier dans les projets et les rapports annuels de performances toute suppression d'un indicateur ou toute réduction d'une cible chiffrée par rapport aux exercices antérieurs». Il lui demande si le Gouvernement entend met en œuvre cette recommandation.

Texte de la réponse

Le Gouvernement veille à la mise en œuvre de cette recommandation. Les évolutions de la liste des objectifs et indicateurs sont présentées chaque année au Parlement dans le rapport déposé pour le débat d'orientation des finances publiques. Par ailleurs, s'agissant des éléments de justification portant sur les suppressions d'indicateurs, ils ont vocation à être présentés lors de l'exercice RAP (N), à titre de commentaire des indicateurs présentés en PAP (N), non maintenus en PAP (N+1). Les évolutions de maquette peuvent également être présentées dans le cadre de l'exercice PAP (N+1), généralement de manière plus synthétique (au sein de la présentation stratégique le plus souvent) dans la mesure où, mécaniquement, les indicateurs supprimés ne figurent plus dans le volet performance du programme. Sur la justification des évolutions de cible et de prévision, le Gouvernement a souhaité, pour le PAP 2014, valoriser davantage les éléments d'analyse produits par chaque responsable de programme. La présentation des indicateurs a ainsi été modifiée en réservant sous chaque indicateur, en dehors des précisions méthodologiques présentant la source de données et le mode de calcul de l'indicateur, une zone de texte spécifiquement réservée à la « présentation des prévisions et de la cible ». Cette partie permettra de présenter de manière claire la justification des évolutions à la hausse ou à la baisse des résultats attendus ainsi que les leviers d'action mobilisés par le responsable de programme.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39412

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Budget

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 octobre 2013](#), page 10450

Réponse publiée au JO le : [11 février 2014](#), page 1308